

# Bulletin de santé du végétal

# GRANDES CULTURES Hauts-de-France



N°: 30 DATE: 22 AOUT 2023

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles

## **BETTERAVE:**

Progression de la **cercosporiose** et de la **rouille**. Très faible présence de bio agresseurs.

## COLZA:

Semis en cours.

Limaces: aucune observation – installer les pièges dès le semis.

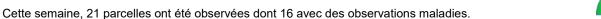
Altises : installer les cuvettes jaunes dès le semis.

Invitation à la journée BSV sur la biodiversité fonctionnelle et le parasitisme émergent (cf. page 7).

# **BETTERAVE**

21 parcelles observées cette semaine.

#### **Maladies foliaires**

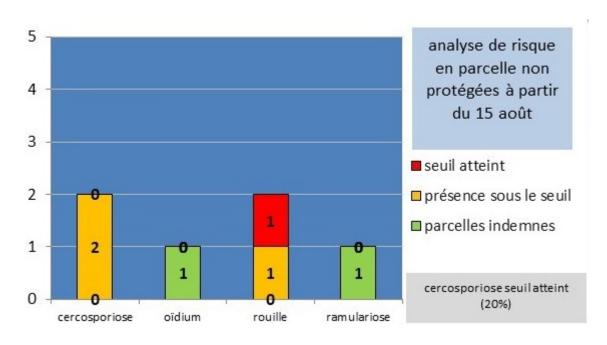


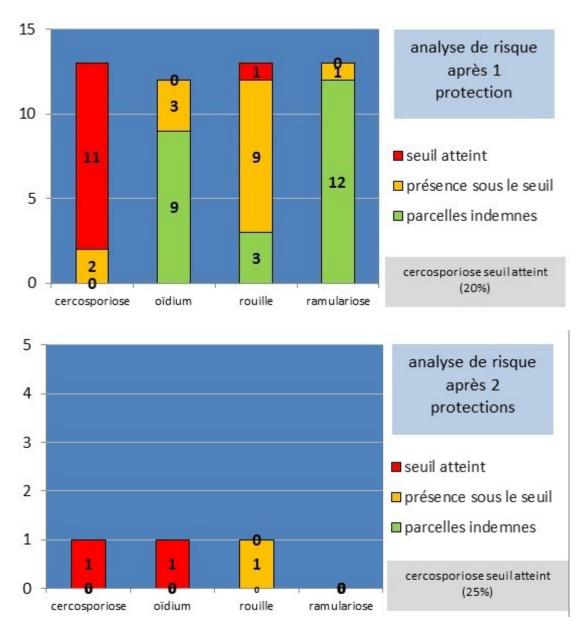


Les conditions météorologiques de la semaine dernière ont favorisé la progression des maladies foliaires. La cercosporiose est la maladie dominante dans le réseau d'observation.

## Cette semaine :

- -1 parcelle du réseau atteint le seuil indicatif de risque rouille après le 15 août pour une première protection.
- -11 parcelles du réseau atteignent le seuil indicatif de risque cercosporiose pour une deuxième protection.
- -1 parcelle du réseau atteint le seuil indicatif de risque rouille pour une deuxième protection.
- -1 parcelle du réseau atteint les seuils indicatifs de risque cercosporiose et oïdium pour une troisième protection.



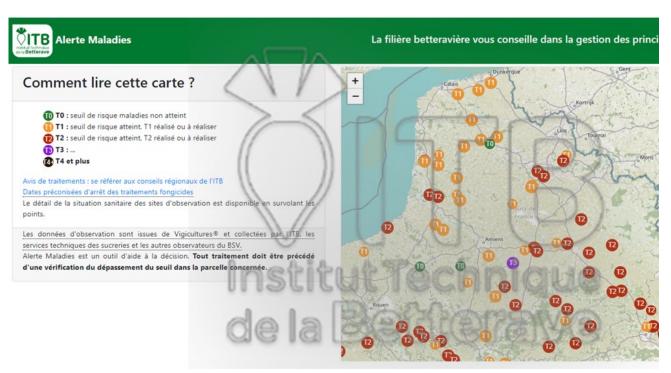


Le sud de la région a majoritairement atteint la deuxième protection (92 % des parcelles de l'Aisne et 42 % des parcelles de l'Oise/Somme). Le Nord/Pas de Calais et la Somme sont essentiellement à une protection réalisée.

	Aisne	Oise/Somme	Nord/Pas de Calais
ТО	0 %	4 %	0 %
T1	8 %	50 %	72 %
T2	92 %	42 %	28 %
Т3	0%	4 %	0 %



## Carte alerte maladies au 22 août 2023 :



Seuils de déclenchement des traitements aux maladies du feuillage (% de feuilles avec symptômes)

Maladies	Régions	T1	T2	T3		
Début de la protection <u>avant</u> la mi-août						
0ïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %		
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %		
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %		
	autres régions	1 <sup>ers</sup> symptômes	20 %	25 %		
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %		

Début de la protection <u>après la mi-août</u>					
Oïdium	30 %	Pas de T2	Pas de T3		
Rouille	40 %	Pas de T2	Pas de T3		
Cercosporiose	20 %	25 %	Pas de T3		
Ramulariose	20 %	25 %	Pas de T3		

Bordure littorale : « bande côtière de 100km »

#### **BIO AGRESSEURS**

## **PEGOMYIES**

La présence de pégomyies reste stable avec 5 parcelles signalant leur présence.



Le seuil indicatif de risque est de 50% de plantes avec galeries et présence de larve.



#### **NOCTUELLES DEFOLIATRICES**

La présence de noctuelles défoliatrices est également constante avec 4 parcelles signalant leur présence.



Le seuil indicatif de risque est de 50% de plantes avec traces de morsures ou déjections récentes.



# **COLZA**

#### Stades:

3 parcelles ont été observées cette semaine : 1 dans le Pas de Calais et 2 dans l'Aisne. Elles sont toutes au stade semis (semis entre le 17 et le 19 août).

Les semis sont en cours sur la région. Les conditions sont actuellement favorables.

# LIMACES: aucune observation en parcelle.

## **Evaluation du risque**

Pour évaluer au mieux le risque, il est vivement conseillé de positionner des pièges à limaces **dès maintenant** dans les parcelles où le colza sera semé. Pour cela, disposez 4 bâches de 0,25 m². Humidifiez-les en ne mettant pas d'appâts (anti-limace). De préférence, disposez-les le soir et relevez-les le lendemain matin. Changez la position des bâches à chaque observation.



#### Le risque est à évaluer en fonction:

- Des captures de limaces dans les pièges. Cette semaine, les captures du réseau BSV n'ont montré aucune capture
- Des conditions humides des dernières semaines ont pu être favorables au risque limace. Les températures très élevées de cette semaine vont ralentir leur action.
- De la **dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).
- Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires		
Type de sol				
Sable	Moyen			
Limon	Elevé			
Argile	Très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide		
Gestion des résidus				
Exportation des résidus de récolte	Faible			
Présence importante de résidus	Très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)		
Travail du soi				
Labour	Faible	Enfouissement des pontes		
Déchaumage	Très faible	Destruction des œufs par dessèchement		
Semis direct	Très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch		
Roulage	Faible	Réduction des interstices		
Qualité des semis				
Lit de semences pailleux	Elevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces		
Motteux	Elevé	Abri pour les limaces		

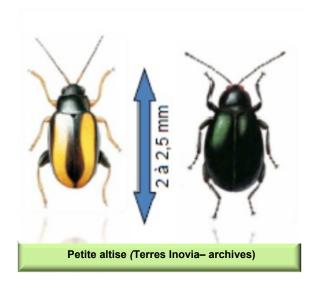
• De la présence d'auxiliaire : limiter les interventions chimiques au strict nécessaire afin de les préserver.

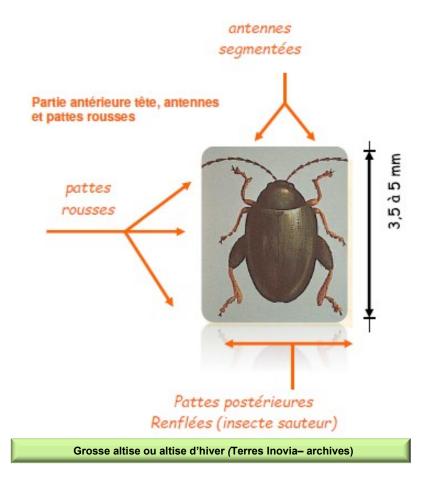
Période de risque: depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

# ALTISES ADULTES: installer les cuvettes jaunes dès le semis.

# On rencontre 2 types d'altises sur colza:

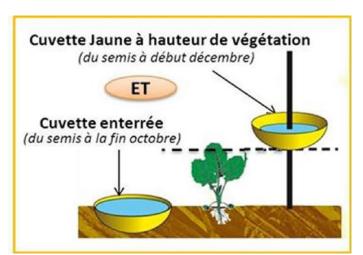
- •La grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm : Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.
- •La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm): Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).





## Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour les altises:

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) <u>ET</u> une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



Seuil Altises : 80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite\*

#### **AUTRES RAVAGEURS:**

Aucun dégâts d'oiseaux observés sur les parcelles semées.

<sup>\*</sup> Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque



# **Journée BSV**

sur la biodiversité fonctionnelle et le parasitisme émergent



# Vendredi 15 septembre

de 9h00 à 16h30 au lycée agricole du Paraclet (Amiens)

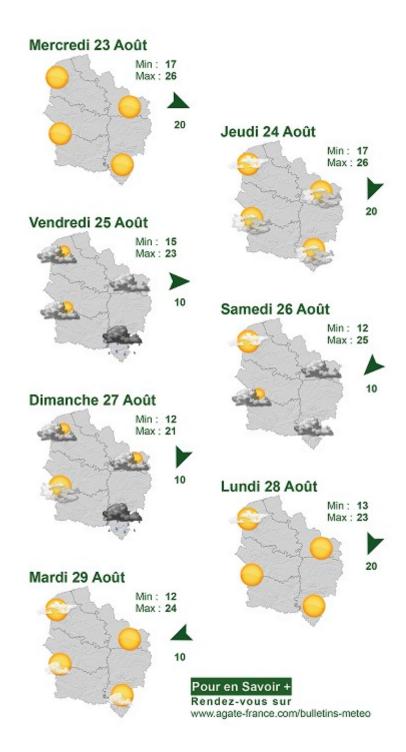


# Programme détaillé ci-joint.

Pour la bonne organisation de cette journée, merci de bien vouloir vous inscrire dès à présent via l'inscription en ligne à la fin de l'invitation.

Télécharger l'invitation

# **METEOROLOGIE**



Action pilotée par le ministère chargé de l'agricuiture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appul financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour poliutions diffuses attribuée au financement du plan Ecophyte.
Directeur de la publication : Laurent Degenne - Précident de la Chambre Régionale d'Agricuiture Hauts-de-France.

Animatours filleres et rédacteurs : Certeiles : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture in Somme, T. Denis et E. Gagliard - Arvails institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture de la Somme. Adjacteur de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

AND THE STATE OF T

Miss en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL – Chambre d'Agriculture de la Somm

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de













